



Assemblée générale

Vingtième session

Chutes Victoria, Zambie/Zimbabwe, 24-29 août

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

A/20/10 I) Add.1
Madrid, 29 août 2013
Original : anglais

Activités du Comité mondial d'éthique du tourisme

Partie I

Additif 1

Rapport du bureau de sélection chargé de nommer les Membres du Comité mondial d'éthique du tourisme

1. Conformément à la résolution A/RES/607(XIX) de 2011 sur la réforme du Comité mondial d'éthique du tourisme, un bureau de sélection a été établi pour faire ses recommandations à l'Assemblée générale sur la nomination des Membres du nouveau Comité d'éthique.
2. Comme décidé par cette résolution, le bureau de sélection est composé du président de l'Assemblée générale (République de Corée), du président du Conseil exécutif (Roumanie), du président du Conseil des Membres affiliés, du Secrétaire général et du conseiller juridique et l'OMT.
3. Le bureau de sélection a pour mission de recommander le nom de douze personnalités à nommer par l'Assemblée générale qui siègeront au Comité mondial d'éthique du tourisme en qualité de :
 - i. président (au nombre de un) ;
 - ii. membres (au nombre de huit) ; et
 - iii. membres suppléants (au nombre de trois).
4. Le bureau de sélection a tenu trois réunions (les 1^{er} et 23 juillet 2013 et le 25 août 2013) au cours desquelles il a examiné les 32 nominations pour le Comité qui ont été reçues au secrétariat de l'OMT à la date butoir du 31 mai 2013.
5. À la suite de ses délibérations –et en application du principe d'alternance selon lequel le Comité est renouvelé de moitié tous les deux ans et pour ce cycle, exceptionnellement, quatre des huit membres du Comité rempliront un mandat de six ans au lieu du mandat normal de quatre ans–, le bureau de sélection recommande à l'Assemblée générale les noms des douze personnes suivantes à nommer au siège du Comité d'éthique :



Membres du Comité

M. I Gede ARDIKA (Indonésie)	(4 ans)
M. Yoshiaki HOMPO (Japon)	(6 ans)
Mme Fiona JEFFREY (Royaume-Uni)	(6 ans)
M. Khelil LAJIMI (Tunisie)	(4 ans)
M. Jean-Marc MIGNON (ISTO, Org. intle du tourisme social)	(4 ans)
Mme. Tanja MIHALIC (Slovénie)	(6 ans)
M. Ron OSWALD (IUF, Féd. Intle des trav. dans le tourisme)	(4 ans)
M. Eugenio YUNIS (Chili)	(6 ans)

Membres suppléants

M. Hiran COORAY (Sri Lanka)
Mme. Suzy HATOUGH (Jordanie)
Mme Gunnur OZALP (Turquie)

Le bureau de sélection approuve la proposition du secrétariat général de nommer M. Pascal LAMY (France), ex-directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), au titre de **président du Comité**.

6. Le bureau de sélection soutient la proposition faite par le secrétariat général d'inviter les membres suppléants à participer aux réunions du Comité sans droit de vote.